PRAP - Prévention des Risques Physiques

CONCERNE
Toute personne exposée aux risques liés aux activités physiques.
PRÉREQUIS
Aucun prérequis n'est nécessaire.
OBJECTIFS
- Repérer dans son travail les situations susceptibles de nuire à la santé, d'entraîner des efforts excessifs.
- Identifier les déterminants des gestes et postures et les risques encourus.
- Proposer à l'encadrement toute idée d'amélioration.
- Participer à l'amélioration des situations de travail et à la mise en œuvre des principes de prévention.
- Appliquer les principes de base de sécurité physique et d'économie d'efforts pertinents en fonction de la situation de travail.
- Être acteur de sa propre prévention et force de proposition.

DURÉE	SANCTION
2 jours	Attestation de compétences

PÉDAGOGIE
Films vidéo INRS, mannequin, caméscope.
Document INRS (méthode d'analyse des postes de travail), divers charges si nécessaire.

INTERVENANT :
Nos formateurs, spécialistes des thématiques abordées, sont sélectionnés et évalués au regard de leurs connaissances techniques et pédagogiques.

SUIVI EVALUATION DES ACQUIS :
En début de formation : recueil des attentes et des objectifs individuels des stagiaires.
En fin de formation : tour de table pour relever le niveau d'atteinte des objectifs et réponse aux attentes exprimées.
Evaluation de la satisfaction des stagiaires : fiche d'évaluation Qualité à chaud.
Evaluation des acquis de la formation : fiche de compétences.
Feuille de présence.
Attestation de formation et cas échéant certification de compétence.

ACCESSIBILITE :
Pour les formations se déroulant dans l'entreprise, cette dernière devra s'assurer des conditions d'accessibilité à la formation des personnes en situation d'handicap. Dans nos centres, pour tout handicap, le commanditaire devra informer GEDAF ELSETE pour prévoir les conditions d'accueil, ou contacter notre référent handicap par email info@gedaf.fr

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :
Cf proposition commerciale ou calendrier Inter Entreprises.

LIEU
EN ENTREPRISE
Albertville – Annecy – Avignon – Bourg en Bresse – Chambéry – Grenoble - Lyon – Mâcon - Roanne – Saint Etienne – Valence …

CONTENU DÉTAILLÉ

Présentation des objectifs du programme
La prévention en France, les différentes instances.
Les principes généraux de prévention.
L’accident du travail et la maladie professionnelle (définitions, coûts)
Statistiques CNAMTS/Entreprise.
Notion de danger et risque, situation dangereuse.
Notion d'anatomie (mécanique humaine), de physiologie et de pathologie (TMS)
Les risques liés aux manutentions manuelles et gestes répétés, les facteurs de risque.
L'homme et le poste de travail
Qu’est-ce qu’une situation de travail ?
L’observation et l’analyse d’une situation de travail.
Les déterminants.
Principe d’aménagement dimensionnel des postes de travail.
Application des méthodes d'analyse et étude de cas sur le terrain (poste de travail réel)
Restitution en salle, rédaction.
Proposition de piste d'amélioration – retour à la hiérarchie.
Établissement d’un plan d’actions.
Principe de base de sécurité physique et d'économie d’effort pour les activités occasionnelles
Application sur différents objets standards ou de l’entreprise (prises de vues au caméscope des positions de chacun).
Formation réalisée en partenariat avec TFC N° agrément 1490595/2020-PRAP-IBC-01/0/06.